

SÉANCE DU

29 JUIN 2022

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 45

OBJET

**Modification de la  
représentation au conseil  
communal de Fourqueux**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 30 juin 2022  
par voie d'affichage  
~~notifié~~  
transmis en sous-préfecture  
le 30 juin 2022  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 juin 2022

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille vingt-deux, le 29 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 juin deux mille vingt-deux, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

**Etaient présents :**

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC\*, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC\*, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE\*, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur ROUXEL

\*Monsieur PETROVIC présent à partir du dossier 22 D 01

\*Madame de CIDRAC présente à partir du dossier 22 D 01

\*Monsieur JOUSSE présent à partir du dossier 22 D 22

**Avaient donné procuration :**

Madame MACE à Monsieur SAUDO  
Madame GOTTI à Madame HABERT-DUPUIS  
Monsieur JOUSSE à Madame PEUGNET  
Madame ANDRE à Madame AGUINET  
Madame MEUNIER à Monsieur VENUS  
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC  
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD  
Madame GRANDPIERRE à Monsieur HAÏAT  
Monsieur GREVET à Madame FRABOULET  
Monsieur BENTZ à Monsieur ROUXEL

**Etait absente :**

Madame LESUEUR

**Secrétaire de séance :**

Monsieur SAUDO

Accusé de réception en préfecture  
078-200086924-20220629-22-D-33b-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2022  
Date de réception préfecture : 30/06/2022

**N° DE DOSSIER** : 22 D 33b

**OBJET** : MODIFICATION DE LA REPRÉSENTATION AU CONSEIL COMMUNAL DE FOURQUEUX

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 11 juin 2020, le Conseil Municipal a déterminé le nombre de conseillers communaux qui siègent au conseil communal de Fourqueux. Ce nombre a été fixé à 6 membres parmi les élus résidant sur le territoire de la commune déléguée.

Le conseil communal de Fourqueux est actuellement composé de la manière suivante :

En complément de Monsieur Daniel LEVEL, maire délégué de Fourqueux :

- Madame Élisabeth GUYARD
- Madame Anne de JACQUELOT
- Monsieur Mark VENUS
- Monsieur Sébastien ALLAIRE
- Madame Nathalie LESUEUR

Suite à la démission de Monsieur Sébastien ALLAIRE, il convient de procéder à la modification de la composition du conseil communal de Fourqueux.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la désignation d'un membre résidant sur le territoire de la commune déléguée.

La candidature suivante a été reçue : Monsieur Vincent MIGEON

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

DESIGNE Monsieur Vincent MIGEON conseiller communal de Fourqueux.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*